PIANOS STEINWAY, KNABE, SHONINGER, MEHLIN, BEHR, WALDORF, SINGER, SOHMER, FISCHER.

MEILLEURES FABRIQUES, PRIX LES PLUS BAS, CONDITIONS LES PLUS FACILES. 715 RUE DU CANAL.

GRUNEWALD.

VENTES A L'ENCAN.

Auguste Huard.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente pour effectuer un Partage.

Propriété No 621

AVENUE DE L'ESPLANADE

Propriété Nos 628 et 630

RUE DE LA PAIX.

Propriété Nos 1031 et 1033

RUE DE CHARTRES.

Propriété Nos 618, 622, 624 et 626

RUE QUARTIER.

Propriété No 619

AVENUE DE L'ESPLANADE

Propriété No 632

AVENUE DE L'ESPLANADE

Propriété No 629

RUE QUARTIER.

No 54,981—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

Ellen D. Begué vs Jeantet Begué, son mari.

EN VERTU d'un jugement dans l'affaire ci-dessus mentionnée, et signé par l'Honorable N. H. Rightor, juge de la dite Cour, Division D, 10 novembre 1898, le vendrai à l'enchère publique, MERCREDI, le 14 décembre 1898, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières de la Nouvelle Orléans, No 717 rue Commune, en cette ville de la Nouvelle-Orléans, les propriétés immeubles suivantes, à savoir—

1° Un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, circonstances, etc, y compris les installations pour gaz maintenant attachées aux bâtisses, situé dans le Troisième District de cette ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet compris entre les rues Esplanade, Chartres, Royale et Paix mesurant 20' 8" de face à la rue de l'Esplanade par 100' de profondeur et désigné par la lettre "D" sur un croquis fait par J. A. D'Hémécourt, voyer de la ville, le 8 mars 1878, et annexé à un acte de vente par Madame S. E. Guerdavo à D. A. Hackney, passé devant W. J. Castell, ancien notaire en cette ville, le 12 mars 1878; et conformément au dit croquis, ledit lot mesure, en mesure américaine, 22' 2" de face à la rue de l'Esplanade par 106' 8" 3"' de profondeur, entre lignes parallèles; ladite propriété ayant la possession entre murs, en mesure américaine, 23' 3" 2"' de face à la rue de l'Esplanade sur une première profondeur, entre lignes parallèles, de 48' 6" et sur une seconde profondeur de 58' 2" 3"', se retrécissant afin de mesurer sur la ligne du fond, 22' 6".

2° Un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, circonstances, etc, situé dans le Troisième District de cette ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet compris entre les rues Paix, Esplanade, Royale et Chartres, mesurant 53' 5" de face à la rue de la Paix sur 147' 3" de profondeur, entre lignes parallèles.

3° Un certain lot de terre; avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, circonstances, etc., situé dans le deuxième district de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet No 49, compris entre les rues Chartres, Ursulines, Royale et St-Philippe, désigné par la lettre M. sur un croquis particulier fait par J. A. D'Hémécourt, député voyer de la ville, le 13 décembre 1870, et annexé à un acte de A. E. Bizet en, ancien notaire public en cette ville, passé le 15 décembre 1870; ledit lot mesure, en mesure américaine, 32," 5," 3,"' de face à la ue de Chartres, sur une profondeur de 90' 3" entre lignes parallèles; le dit lot faisant partie d'une plus grande portion de terre concédée aux Dames du Couvent des Ursulines par la Compagnie des Indes Occidentales, le 18 septembre 1726 et confirmée par le gouvernement des Etats-Unis, conformément à un acte de compromis exécuté pardevant G. R. St inger, alors notaire public en cette ville le 17 février 1824.

4° Trois lots de terre, contigus les uns aux autres, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droites, circonstances, etc., situés dans le Troisième District de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet compris entre les rues du Quartier, Royale, Chartres et de l'Hôpital, mesurant ensemble, en mesure américaine, et conformément à un plan de Sutgi, ingénieur civil, date le 3 janvier 1885, déposé en l'étude de C. de Armas, ancien notaire public, à savoir: Les lots Un et Deux, chacun 27' 7" 3"' de face à la rue du Quartier et le lot No Trois ayant 27' 7" 2"' de face à la rue du Quartier sur une profondeur chacun de 100' entre lignes parallèles.

5° Un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, circonstances etc., situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet compris entre les rues Esplanade, Chartres, Royale et Paix, lequel lot de terre mesure 18' 8" de face à la rue de l'Esplanade sur 100' de profondeur.

6° Deux certains lots de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, circonstances etc., situés dans le Deuxième District de cette ville dans l'ilet compris entre les rues Esplanade, Chartres, Royale et Quartier, désignés par les lettres "A" et "B", sur un croquis fait par Arthur de Armas, député-voyer de la ville, daté le 22 avril 1884 et annexé pour référence à un acte de vente par Mme V. A. Gauthreaux à Mme Ellen Begué, passé devant Geo. C. Préot, notaire le 30 mai 1884; lesquels deux lots conformément audit croquis ont les dimensions suivantes:—

Le lot A mesure 33' 2" 4"' face à la rue Esplanade sur une profondeur de 123' 10" 1"' du côté de la rue Royale et de 122' 1" du côté de la rue de Chartres et 33' 3" de large sur la ligne du fond; le lot B mesure 31' 6" de face à la rue Quartier sur une profondeur de 85' 6" sur la ligne du côté de la rue Royale, et de 87' 5" du côté de la rue de Chartres et 31' 6" 4" de large sur la ligne du fond le séparant du lot A.

Termes et conditions — Une moitié ou plus comptant, balance à un an à un et deux ans en billets des acquéreurs portant sept pour cent d'intérêt par an de la date de l'acte de vente jusqu'à parfait paiement garantis par hypothèque et privilège de vendeur avec les clauses de non aliénation, et de cinq pour cent de frais d'aucat et vente sans estimation, assurance et transfert des polices et toutes les autres clauses dans les actes de vente; les acquéreurs devant assumer de payer en plus du prix de la vente les timbres du revenu interne de Etats-Unis, et de déposer avec l'encanteur dix pour cent du montant de l'adjudication, les vendeurs ayant droit aux loyers jusque et inclu le jour de la passation de l'acte de vente; les frais de vente devant Charles T. Soniat, notaire, aux frais des acquéreurs. L'encanteur signera les actes de vente et en recevra le prix qu'il délivrera aussitôt au notaire, dans le but de compléter le partage et de distribuer le produit des ventes.

AUG. HUARD, Encanteur.

Office 121 rue Carondelet, New Orléans, La. Voyez les plans à la Bourse.

13 nov—13 20 27—déc 4 11 14

Succession du Dr John B. Vandergriff.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 57,863—Division D. Attendu que Emilie Derbonne, veuve du Dr John B Vandergriff, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu le Dr John B. Vandergriff, décédé intestat, ceci est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les délours, les raisons pourquoi lesquelles il ne sera pas fait droit à ladite pétition.

Par ordre de la Cour.

PAUL O. GUERIN, Greffier.

Henry Chipolla, avocat de la succession.

20nov—20 21 29

NOUVEL

HOTEL ST-CHARLES

Bains Turques, Russes et Simples, ouverts jour et nuit.

Jours pour les dames: Lundis, Mercredis et Vendredis, de 8 A. M. à 1 P. M.

Chiropodistes et manicures expérimentés, massage, etc.

A. R. BLAKELY & CIE., Propriétaires

2 nov—7m

VENTES A L'ENCAN.

Hecker & Smith.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Deux nouveaux cottages doubles Nos 3630 et 3632 rue Laurel, encoignure Antonine, et Nos 633 et 635 rue Eléonore, encoignure Constance. Aussi, deux lots sur la rue Eléonore près Patton. A l'encan, JEUDI, le 8 décembre 1898; dans l'affaire de la succession de Fred. J. Beyer,

No 57,463 Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.—Division A.

PAR HECKER & SMITH—J. P. Hecker, Encanteur—Bureau No 334 rue Carondelet, le JEUDI 8 décembre 1898, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, en vertu de et conformément à deux ordres séparés, un rendu et signé le 21 octobre 1898, par l'Honorable Geo. H. Théard, juge de la susdite Cour, Division E, agissant pour l'Honorable T. C. W. Ellis, juge de la Division A, maintenant absent en congé et l'autre rendu et signé le 27 octobre 1898, par l'Honorable T. C. W. Ellis, juge de la Division A, de la susdite Cour, dans l'affaire ci-dessus intitulée; il sera vendu aux enchères publiques la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

1° Une certaine pièce ou portion de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, située dans la Sixième District de cette ville, dans l'ilot No 155, borné par les rues Foucher, Antonine, Laurel et Annonciation, ladite portion de terre est composée des façades de lots 17, 18 et 19, d'après le devis annexé à un acte de vente pardevant Frédérick Deibel, notaire, le 4ème jour de juin 1892. Ladite portion formant l'encoignure des rues Laurel et Antonine, et mesurant 29 pieds 6 pouces de face à la rue Laurel sur une profondeur de 93 pieds entre lignes parallèles.

2°. Deux certaines pièces ou portions de terre, divisées en quatre lots, situées dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilot No 83, borné par l'avenue Nashville, les rues Eléonore, Constance et Patton; lesdits lots sont désignés par les numéros ou lettres C, D, G et H. Lesdits lots C et D mesurent chacun 32 pieds de face à la rue Eléonore, sur 105 pieds de profondeur. Les lots G et H mesurent chacun 28 pieds de face à la rue Eléonore, sur 105 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Le lot H forme l'encoignure des rues Constance et Eléonore. Le tout d'après devis annexé à un acte d'hypothèque pardevant Fred. Deibel, notaire, le 27 septembre 1895.

Conditions—Comptant: Les acquéreurs assumant toutes les taxes pour l'année 1898, au dessus et en plus du prix d'adjudication, faire un dépôt comptant de 10 pour cent au moment de la vente, et payer pour les actes de ventes pardevant Fred. Deibel, notaire.

6 nov—6 13 20 27—déc 4 8

Wm. P. Curtis.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Jonte Equen.

PAR WM. P. CURTIS, Encanteur—Bureau No 351 rue Carondelet, le JEUDI, 15 décembre 1898, à midi, à la Nouvelle Bourse des Encanteurs Nos 840 et 842 rue Commune, en vertu d'un ordre de l'Hon. Fred. D King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, siégeant pour l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Division C, en date du 17 octobre 1898, dans l'affaire de la succession de Jonte Equen, No 57,478 de la dite cour, il sera vendu aux enchères publiques, la propriété foncière décrite ci-après:

Un certain morceau ou portion de terre, avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilot borné par l'avenue St-Charles, les rues Nouvelle, ou Coralie, et la rue Calhoun et la ligne de la propriété Foucher, maintenant Paro Andubon, le même dans le fond, par une profondeur de cent treize pieds huit pouces entre lignes parallèles. Sur une allée commune, dix pieds de largeur s'étendant de la rue Calhoun à la propriété Foucher et connoumme la résidence de feu Jonte Equen.

Conditions, comptant — L'acquéreur devant payer l'acte de vente pardevant Busière Rosen, notaire.

13 nov—13 20 27—déc 4 11 15

Paul & Gurley,

ANNONCE JUDICIAIRE.

Nouvelles Fontaines pour Bière,

Glacières, Pompes à air, Jauges à Bière doubles, Bois de Charpente assortis, Bureau avec fermoirs à roulettes, Presses à copier, Chaises, lot d'Outils, etc., Divers.

PAR PAUL & GURLEY—Albert Paul, Encanteur—Bureau No 727 rue Commune—Le MERCREDI, 23 novembre 1898, à 11 heures A. M., au magasin No 431 rue de Chartres, en vertu d'un ordre de l'Honorable Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, daté le 10 novembre 1898, dans l'affaire et pour le compte de la succession de F. F. Taube, No 57,601 du dossier de ladite cour, il sera vendu aux enchères publiques, à savoir—

Un lot de fontaines à glacer la bière, etc., d'après l'inventaire.

Conditions—Comptant.

12 nov—12 13 20 23

ANNONCE JUDICIAIRE.

La propriété No 1172 rue du Camp.

PAR PAUL & GURLEY—ALBERT PAUL Encanteur—Bureau No 727 rue Commune—MARDI, le 27 décembre 1898, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 840 rue Commune, en vertu d'un ordre de l'Hon. George H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, daté le 21 novembre 1898 in re, succession de Catherine Niedergang, épouse de J. M. Jacquier, No 42,826 du dossier de la dite cour, il sera vendu aux enchères publiques:

Un certain lot de terre dans le Premier District de cette ville, dans l'ilot borné par les rues Erato, Magasins, Camp et Gravier, désigné par la lettre B, sur un plan par Joseph Pilié, daté le 26 avril 1853 et mesurant 31 pieds 11 pouces et 2 lignes de face à la rue du Camp sur 127 pieds 10 pouces et 4 lignes de profondeur entre lignes parallèles. Ensemble avec les améliorations connues comme le No 1172 rue du Camp.

Conditions—Comptant. Acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant J. Zach Spearing, notaire.

22nov 22 27—déc 4 11 18 25 26 27

Geo. G. Friedrichs & Cie.

ANNONCE JUDICIAIRE.

MEUBLES DE MAISON.

Succession de P. N. Cantereu.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR GEO. G. FRIEDRICHS & CIE.—Geo. G. Friedrichs, Encanteur—Bureau No 832 rue Commune, le LUNDI, 28 novembre 1898, à 11 A. M., sur les lieux, coin de la rue Canal et l'avenue Galvez, il sera vendu à l'enchère publique en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, daté 14 novembre 1898 et rendu dans l'affaire ci-dessus intitulée, le tout et en particulier, les meubles de maison contenus dans ladite résidence.

Conditions—Comptant sur les lieux

nov 17—17 20 27 28

VENTES A L'ENCAN.

Jas. A. Brennan et Fille.

ANNONCE JUDICIAIRE.

PAR JAS. A. BRENNAN ET FILLE.—MARDI, le 13 décembre 1898, à midi, à la Bourse des Encanteurs, il sera vendu à l'enchère publique, par Jas A. Brennan, encanteur, bureau 640 rue Gravier, en vertu de et conformément à un ordre daté et signé le 31 octobre 1898, par l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, dans l'affaire de la succession de John C Stewart et femme, No 57,589, la suivante décrite propriété, à savoir:

Deux certains lots de terre avec les améliorations, situés dans le Premier District de cette ville, dans l'ilot désigné par la lettre "B", borné par l'allée Jane, les rues Palmyre, White, Gasquet et Broad, désignés par les Nos 12 et 13 à run plan annexé à l'acte de vente en ceci; lesdits lots sont contigus et mesurent comme suit: le lot No 12 trente pieds de face à l'allée Jane sur cent quatorze pieds sur la ligne de côté parallèle à la rue Palmyre, centre ze pieds onze pouces et une ligne sur la ligne le séparant du lot No 13, et le lot No 13, trente pieds de face à l'allée Jane, cent treize pieds onze pouces et une ligne sur la ligne le séparant du No 12, cent treize pieds dix pouces et deux lignes sur la ligne de côté parallèle à la rue Gasquet.

Conditions—La moitié ou plus comptant, la balance en un an, huit pour cent d'intérêt; l'acquéreur devant assumer le paiement des taxes d'Etat de 1898.

Acte de vente pardevant Fred Zengel, notaire, aux frais de l'acquéreur. Un dépôt de 20 pour cent sera requis au moment de la vente.

13nov—13 20 27—déc 4 11 18

LE JOLI COTTAGE SIMPLE

No 1013 RUE MILAN,

Entre Camp et Chestnut.

Un des plus beaux voisinages dans le Sixième District, pavage en gravois sur la façade, et près des marchés, des chars, des églises et des écoles.

SUCCESSION DE MARY BARBARA GUTH

No 57,735—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.—Division C.

Il sera vendu à l'enchère publique, MARDI, le 13 décembre 1898 à midi à la Bourse des Encanteurs, 840 rue Commune,

PAR JAS. A. BRENNAN ET FILLE—Jas. A. Brennan, Encanteur.—Bureau 640 rue Gravier, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C daté et signé le 10 novembre 1898 dans l'affaire ci-dessus intitulée la suivante décrite propriété à savoir.—

Un certain lot de terre avec les améliorations situé dans le Sixième District, dans l'ilet borné par les rues Milan, Camp, Chestnut et Marengo, désigné par le numéro quatre et mesurant d'après un plan dressé par le Phelps, voyer, daté le 15 février 1849: 29 pieds 1 pouce de face à la rue Milan sur 120 pieds entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent du joli cottage simple, contenant 4 grandes chambres et salle à manger vestibule, galerie de côté, grillé de la rue, grand hangar, grande cour de côté et dans le fond, avec une jolie rue pavée sur la façade.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance en 1 et 2 ans, 8 pour cent d'intérêt; l'acquéreur devant assumer le paiement des taxes de 1898; un dépôt de 10 pour cent sera requis au moment de la vente.

Acte de vente pardevant Fred. Zengel, notaire, aux frais de l'acquéreur.

12 nov—12 13 20 27—déc 4 11 12 13

ANNONCE JUDICIAIRE

Le Joli Cottage Substantiellement Bâti.

2826 rue Marais, entre les rues St Ferdinand et Presse.

Contenant 4 grandes chambres, allée de voiture, grande cour, environné de toutes les commodités.

Succession de Frderick Schmidt et son épouse. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division A.—No 57,489.

PAR JAS. A. BRENNAN ET FILLE.—Jas. A. Brennan, encanteur—Bureau 640 rue Gravier—Il sera vendu aux enchères publiques, le MARDI, 6 décembre 1898, à midi, à la Bourse des Encanteurs, 846 rue Commune, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, daté et signé le 27 octobre 1898, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété suivante à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances qui y appartiennent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues St Claude, Marais, Press et St Ferdinand; lequel lot forme une partie du lot original No 5 sur le plan du Faubourg Washington fait par Jos. Pilié en date du 1er juin 1831, déposé en l'étude de Charles Janin, ancien notaire en cette ville, par acte daté le 10 juin 1838, et mesurant trente pieds de face sur la rue Marais par une profondeur de cent dix huit pieds sept pouces et quatre lignes sur la ligne le séparant du lot No 6 et la même profondeur sur l'autre ligne de côté.

Conditions Comptant: L'acquéreur assumant et payant les taxes de 1898 10 pour cent de dépôt au moment de la vente.

Acte de vente pardevant R. J. Maloney N. P., aux frais des acquéreurs.

30 oct—30—nov 6 13 20 27—déc 4 5 6

J. H. O'Connor & Cie.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété-Cottage

Dans le Troisième District.

Sur la rue Bons-Enfants,

Entre les rues Barthélemy et Mazant.

A L'ENCAN.

John B. Vinla vs Mme B. Rousse et als.

No 56,513.—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orleans, Division B.

Vente en Partage.

PAR JNO. H. O'CONNOR & CO.—ALFRED C. GREEN, encanteur.—Bureau, 828 rue Commune.—LUNDI, 15 décembre 1898 midi, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, en vertu d'un jugement de l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, Division B, rendu dans l'affaire ci-dessus intitulée le 25 octobre 1898 et signé le 2 novembre 1898 il sera vendu aux enchères publiques les propriétés suivantes, à savoir—

Deux certains lots de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situés dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilot borné par les rues Bons Enfants, Marais, Barthélemy et Mazant, désignés par les Nos 3 et 4 mesurant chacun 29 pieds 8 pouces de face sur la rue Bons Enfants par 117 pieds de profondeur

Conditions de la vente—Un tiers ou plus comptant, au gré de l'acquéreur, et la balance, s'il y en a, à un crédit de un ou deux ans, en billets de l'acquéreur, garantis par hypothèque avec lien et privilège du vendeur sur ladite propriété, et portant intérêt au taux de 8 pour cent par an à partir de la date de l'adjudication jusqu'au paiement: l'acquéreur devant déposer 10 pour cent du prix d'achat comptant au moment de la vente.

Acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant John B. Légier, Esq., notaire public.

13 nov—13 20 27—dec 4 11 15

VENTES A L'ENCAN.

E. Curtis.

ANNONCE JUDICIAIRE.

UN HOME CHARMANT.

Coin Nord-Est

DES RUES

Canal et Pierce.

SUCCESSION

De James Campbell Walker.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans — Division C — No 57,074.

PAR E. CURTIS, encanteur, Bureau vieux Nos 54 et 56 rue Baronne—En vertu du ordre de vente fait dans la succession de James Campbell Walker, No 57,074 du dossier de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, l'Hon. F. A. Monroe, juge, daté et signé le 15ma jour de novembre 1898, et à moi adressé, je vendrai le MARDI, 20 décembre à midi, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, la propriété foncière suivante, à savoir—

Trois lots de terre contigüs situés dans le Deuxième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Canal, Pierce Douane et Scott, lesdits lots sont désignés par les numéros 9, 10 et 11, et mesurent comme suit: les lots Nos 9 et 10 mesurent chaque 28 pieds 2 pouces et 1 ligne de face à la rue du Canal, sur 128 pieds 4 pouces de profondeur entre lignes parallèles, et le lot No 11 qui forme l'encoignure des rues Canal et Pierce mesurant 28 pieds 1 pouce et 7 lignes de face à la rue du Canal sur 128 pieds 4 pouces de profondeur entre lignes parallèles. Le tout d'après le plan de Geo H. Grandjean, ingénieur civil, daté le 21 avril 1895 un croquis du dit plan étant annexé à un acte passé pardevant Félix J. Dreyfous, un notaire public, le 29 avril 1895, étant la même propriété acquise par Mme Corinne Louise Faure, la femme de James Campbell Walker, le 26 novembre 1895, par acte passé pardevant Théodule Bouison, notaire public, ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent.

Termes et Conditions—L'acquéreur devra payer ou assumera le paiement de deux billets à ordre faits par Mme Corinne Louise Walker à son propre ordre et endossés par elle, datés le 26 novembre 1895 pour $1000 chacun, avec 7 pour cent d'intérêt par an du 26 novembre 1897 jusqu'au paiement: garantis par lien du vendeur et hypothèque, d'après un acte pardevant Félix J Dreyfous, notaire public; et l'acquéreur devra aussi assumer le paiement d'un billet pour $875, fait par Mme Corinne Louise Walker, daté le 25 mars 1897, dû le 25-28 mars 1899 portant intérêt au taux de 7 pour cent par an jusqu'au paiement, sur lequel l'intérêt a été payé jusqu'au 1er avril 1898; assumera aussi le paiement d'un billet de $875 fait par Mme Corinne Louise Walker, daté 25 mars 1897, dû 25 28 avril 1900, avec intérêt à 7 pour cent par an de sa date, 25 mars 1897, sujet à être renouvelé et le paiement du principal s'étendant à l'opt on du faiseur, pour un an de leur maturité et n'excédant pas deux ans sur le paiement au porteur ou porteurs dudit billet, de tout intérêt actuellement accru et dû à la date de la maturité des billets: assumera aussi le paiement d'un billet payable par Mme Corinne Louise Walker pour $475 daté le 25 mars 1897, avec intérêt au taux de 7 pour cent par an de sa date, 25 mars 1897, dû 25-28 mars 1901, lequel billet est aussi sujet à renouvellement pour un an deux ans sur le paiement au détenteur ou détenteurs de tout intérêt actuellement accru et dû à la date de sa maturité 25-28 mars 1901; et tous les billets sont garantis par un lien et privilège de constructeur et par hypothèque spéciale, par acte passé pardevant F. J. Puig, notaire public, le 22 avril 1897, et enregistré au bureau des hypothèques, dans le livre 595, folio 207, le 22 avril 1897. Pour la balance l'acquéreur paiera comptant. Acte de vente pardevant A. J. Villeré, notaire public.

E. CURTIS Encanteur.

17 nov—17 20 22 27—déc 4 11 17 18 19 20

ANNONCE JUDICIAIRE.

COMBINAISON.

PROPRIÉTÉS

D'Affaires et Résidences

Magasins au Rez-de Chaussée, Résidences au-dessus.

612, 614 et 616 rue Girod. Près Camp.

807 Avenue Howard, près de la Rue Carondelet.

Occupée comme Branchisserie.

Succession de John Meux.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—No 57,147.

PAR E. CURTIS, Encanteur—Bureau, vieux Nos 54 et 56 rue Baronne—

En vertu d'un ordre de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orleans, Division D, Hon. N. H. Rightor, juge, date et signé le 27 octobre 1898, et a moi adressé, je procéderai à vendre—

MARDI, 20 décembre 1898 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune—

No 1. Une portion de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances qui y appartiennent, située dans le Premier District de cette ville, dans l'ilot compris entre les rues Ste Marie ou Church, Girod, Julie et Camp, formant l'encoignure des rues Girod et Ste Marie ou Church, et mesurant pas ou moins, en mesure américaine, cinquante quatre (54) pieds de face à la rue Ste Marie ou Church sur soixante (60) pieds six (6) pouces et une demie (1/2) ligne de profondeur et de face à la rue Girod, entre lignes parallèles. Et sur la même propriété acquise par ledit Meux, de Mme Fannie L. Boyle et Mme Sidney H. Thayer, par vente passée le 1er avril 1882, pardevant James Fahey anciennement notaire public et enregistré en C. O. B. 116, fo 172.

Les améliorations consistent en trois bâtisses en briques solidement bâties trois étages, les rez-de-chaussées desquelles sont en magasins pour magasins, et les premier et deux étages subdivisés en belles chambres, vestibules, etc. Ces bâtisses rapportent $40 par mois chaque.

No 2. Une certaine portion de terre située dans le Premier District dans l'ilot borné par l'avenue Howard et les rues St Joseph, Baronne et Carondelet, étant une partie du lot 34, mesurant 25 pieds 10 pouces et 6 lignes de face à l'avenue Howard sur une profondeur de 53' 8" 4"' sur la ligne de côté le divisant du lot 33, 43' 9" 4"' sur l'autre ligne de côté la divisant du lot 35.

Les améliorations consistent en une solide bâtisse en briques à deux étages, convenable pour magasin au rez-de-chaussée et résidence au-dessus, actuellement louée à bail à raison de 40 par mois.

Termes et Conditions—Comptant: un dépôt de 10 pour cent sera requis au moment de la vente. Acte de vente pardevant F. N. Butler, Jr., N. P., aux frais des acquéreurs Plans à la Bourse.

13 nov—13 15 20 22 27—déc 4 17 18 19 20

JULES ANDRIEU.

—Successeur de—

ROCHEREAU & ANDRIEU

AGENT D'AFFAIRES,

912 rue Gravier.

VENTES A L'ENCAN

Macon, Denis & Kernaghan.

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente en Partage.

Encoignures pour les Affaires.

COTTAGES SIMPLES ET DOUBLES.

Dans des Voisinages où les Maisons se Louent Facilement.

Mme Bertha C. Pfaefflin, épouse de Henry A. Frye, vs Mme Sophie M. Pfaefflin, épouse de Frank Sandige.

No 57,303—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, Encanteur—Bureau 138 rue Carondelet—JEUDI, 15 décembre 1898, à midi à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, il sera vendu aux enchères publiques, en vertu d'un jugement rendu et signé le 31 octobre 1898, par l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la susdite Cour, Division "E", dans l'affaire ci dessus intitulée, les propriétés ci-dessous décrites à savoir—

1° L'encoignure d'affaires établies Nos 3301 et 3303, rue Annonciation, coin nord-ouest de la rue Toledano, consistant en un magasin en bois à un étage et résidence contenant magasin et quatre chambres habitables hangar et grande cour. Le lot de terre est situé dans le Sixième District de cette ville, désigné par le No 1 dans l'ilet borné par les rues Annonciation, Laurel, Toledano et Lavegne No 6, sur un plan du Faubourg Delachaise et Plaisance, formant l'encoignure des rues Annonciation et Toledano et mesurant 32 pieds de face sur la rue Annonciation par 102 pieds 10 pouces de profondeur et de face sur la rue Toledano.

Dans une rue populaire de la ville près du fleuve et des chemins de fer assurant des affaires continuelles; un placement sûr et profitable.

2° Le cottage neuf en bois à un étage No 2531 rue Rousseau, coin nord-est de la rue Troisième, contenant 5 chambres etc., dans le quatrième district de cette ville dans l'ilet borné par les rues Rousseau, St Thomas, Third et Deuxième. Le lot de terre est désigné par la lettre A conformément à un devis d'arpentage de R. W. W. Reynolds, voyer, en date du 7 novembre 1898 et mesurant 16 pieds de face sur la rue Rousseau par 104 pieds de profondeur et de face sur la rue Troisième entre lignes parallèles.

3o Le double cottage en bois, à un étage, Nos 2527 et 2529 rue Rousseau, adjoignant et dans les mêmes district et ilet que la propriété ci-dessus deuxièmement décrite, contenant 4 chambres, etc. de chaque côté. Le lot de terre est désigné par la lettre "B" conformément audit devis d'arpentage par Reynolds, et mesure conformément 34 pieds 2 pouces 2 lignes de face à la rue Rousseau par 104 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

4° Le cottage simple en bois, à un étage, No 515 rue Troisième, attenant et dans les mêmes district et ilet que les propriétés deuxièmement et troisièmement décrites, contenant 3 chambres, galerie, hangar, etc. Le lot de terre conformément au susdit plan par Reynolds, est désigné par la lettre C, et mesure 21 pieds de face à la rue Troisième, sur 50 pieds 2 pouces et 2 lignes de profondeur entre lignes parallèles. Dans une bonne localité pour demeure ou pour un placement profitable.

5° Le cottage double en bois à un étage, Nos 2313 et 2315 rue Rousseau, contenant 3 chambres, etc., de chaque côté, dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Rousseau, St Thomas, Philippe et Sorapard. Le lot de terre est désigné par le No 75 sur un plan par H. Grant, voyer, et mesure 31 pieds 11 pouces 5 lignes de face à la rue Rousseau, par 100 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Un bon placement.

Termes et conditions — Un tiers ou plus comptant, au gré de l'acquéreur, la balance s'il y en a à un ou à un et deux ans de crédit pour des billets sécurisés garantis par hypothèque et lien du vendeur, portant 8 pour cent par an d'intérêt à partir de la date de l'adjudication jusqu'au paiement final; 5 pour cent d'honoraires d'avocat dans l'éventualité d'un procès pour forcer le recouvrement des billets, les améliorations devant être assurées et les polices d'assurances transférées au porteur ou porteurs des billets, 10 pour cent comptant du prix d'achat requis des acquéreurs au montant de l'adjudication.

Acte de vente pardevant J. D. Taylor, notaire, aux frais des acquéreurs.

13 nov—13 20 27—déc 4 11 15

Stroudback & Stern.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

Splendides Cottages dans le Sixième District

Nos 722, 724, 728, 727 et 729 rue Aline,

Entre les rues Tchoupitoulas et Annonciation

Jacob Paul vs Otto Paul et als.

No 57,056—Cour Civile de district pour la Paroisse d'Orléans—Division B.

PAR STROUDBACK & STERN—Léonard L. Stern, Encanteur—Bureau No 821 rue Gravier — Le JEUDI, 8 décembre 1898, à midi, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, en vertu d'un jugement rendu et signé par l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, le 3 octobre 1898, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée:

1° Un certain lot de terre, avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 6ème District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Aline, Tchoupitoutan, Delachaise et Annonciation, désigné par le No 8 sur un plan par Edgar Pilié, voyer, le 15 septembre 1884 annexé à un acte pardevant James Fahey, notaire, le 14 octobre 1884, et mesurant conformément audit plan, mesure américaine, 31' 3" de face à la rue Aline, 31' 4" 2"' de large; dans le fond par une profondeur de 148' 9" 4"' sur la ligne du lot No 9 et 151' 2" 6"' sur la ligne du lot No 7.

Les améliorations consistent en un cottage double, Nos 727 et 729 rue Aline, contenant 4 chambres, citerne et hangar de chaque côté, et loué $10 par côté.

2° Deux certains lots de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Sixième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Aline, Tchoupitoulas, Foucher et Annonciation, désignés par les Nos 6 et 7 sur le susdit plan de Pilié, voyer, et mesurant conformément au dit plan, M. A. chacun 31' 4" de face à la rue Aline sur 125' de profondeur entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent en un double cottage No 722 et 724 rue Aline contenant 4 chambres citerne et hangar de chaque côté, loué à $10 par côté et le cottage seul No 728 rue Aline, contenant 5 chambres, citerne et hangar dans la cour loué $14 00.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance au gré de l'acquéreur avec les billets portant 8 0/0 d'intérêt par an à partir de la date garantis par lien et hypothèque du vendeur, toutes les clauses usuelles et coutumières de sécurité.

L'acquéreur devant assumer en plus de son enchère les taxes de 1898.

Actes de vente pardevant Geo C. Préot, notaire, aux frais des acquéreurs. Dix pour cent comptant pour les frais de vente.

6 nov—6 10 13 17 20 24 27—déc 8

Succession de Joseph Dereubecker.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 55,918 Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par John J. Derenbecker, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte.

Par ordre de la cour.

PAUL O. GUÉRIN. Greffier.

19 nov—19 23 28

VENTES A L'ENCAN. VENTES A L'ENCAN.